

J'PEUX PAS, J'AI PÊCHE DANS LE SUD NIVERNAIS !



*Adonnez-vous à votre passe-temps favori dans nos cours d'eau,
Loire, Aron, Canal du Nivernais ou Canal Latéral à la Loire.
Moins connus nos étang vous accueillent également.*

- Une carte de pêche interfédérale est obligatoire pour pêcher dans tous ces lieux hormis à l'étang de Cossaye où une carte communautaire est disponible à la Mairie ou au bar le 777 de Cossaye.
- Pour parfaire votre technique et surtout vivre des moments inoubliables Gilles Thébault, guide de pêche, propose différents types de sorties, notamment pour aller taquiner le silure.

Contacts :

Gilles Thébault

Guide de pêche

☎ 06 41 05 11 81

Fb : Nièvre Passion

L'Abri du pêcheur

Magasin spécialisé sur Decize

☎ 03 86 50 27 44

